



Lempereur & Associés

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Exercice clos au 31/12/2022



LIGUE CONTRE LE CANCER

Siège social : 10 PLACE ANDRE MAUROIS
24000 PERIGUEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2022

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos contrôles ont porté principalement sur :

1. Le suivi des provisions comptables (charges à payer) ;
2. La cohérence des reçus fiscaux émis avec la comptabilisation des dons reçus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX, le 13 mars 2023,

Le Commissaire Aux Comptes
LEMPEREUR & ASSOCIES AUDIT
Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

Représentée par Cécile BOBIS COUDERC
Commissaire Aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1		
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	131 329	99 549	31 779	33 717	1 938-	5. 75-
	Installations techniques Matériel et outillage	64 039	56 863	7 175	11 335	4 160-	36. 70-
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	17 000		17 000	17 000			
Prêts							
Autres	235		235	182	53	29. 19	
Total I	212 602	156 413	56 189	62 234	6 045-	9. 71-	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	10 513						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	50 088		50 088	53 646	3 559-	6. 63-
	Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	911 550		911 550	934 770	23 220-	2. 48-	
Charges constatées d'avance (2)	4 659		4 659	7 056	2 397-	33. 97-	
Total II	976 810		976 810	1 003 778	26 969-	2. 69-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 189 412	156 413	1 032 999	1 066 013	33 013-	3. 10-	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes

SAS au capital de 5.000 €

225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX

GROUPE LA BRÉGERE Tél. : 05 53 35 86 80

RCS PX : 830 986 717

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	9 899	9 899			
Autres	408 112	408 112			
Report à nouveau	336 633	324 971	11 662	3. 59	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	5 932	11 662	5 729-	49. 13-	
Situation nette (sous total)	760 575	754 643	5 932	0. 79	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	760 575	754 643	5 932	0. 79	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés		2 493	2 493-	100. 00-
Total II			2 493	2 493-	100. 00-
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20	20		
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	45 866	36 845	9 021	24. 49
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	32 111	26 496	5 616	21. 20
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	194 427	245 516	51 090-	20. 81-
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
Total IV	272 424	308 876	36 452-	11. 80-	
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 032 999	1 066 013	33 013-	3. 10-	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	23 912	24 264	352-	1.45-
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	66 457	44 829	21 628	48.25
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	42 379	38 685	3 694	9.55
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	326 534	258 759	67 775	26.19
Mécénats	1 546	4 231	2 685-	63.46-
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	110 241	368 913	258 672-	70.12-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	352		352	
Utilisations des fonds dédiés	2 493		2 493	
Autres produits	7		7	
Total I	573 921	739 680	165 760-	22.41-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	41 287	27 245	14 042	51.54
Variation de stock	2 207-	7 622-	5 415	71.04
Autres achats et charges externes	176 869	129 871	46 998	36.19
Aides financières	129 659	391 583	261 924-	66.89-
Impôts, taxes et versements assimilés	4 848	4 745	103	2.16
Salaires et traitements	137 969	112 386	25 583	22.76
Charges sociales	45 678	39 299	6 378	16.23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 878	7 110	233-	3.27-
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	24 075	20 939	3 136	14.98
Total II	565 054	725 557	160 503-	22.12-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	8 866	14 123	5 256-	37.22-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 427	1 107	320	28.91
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	1 427	1 107	320	28.91
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	1 427	1 107	320	28.91
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	10 294	15 230	4 936-	32.41-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	2 177	761	1 416	186.15
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	2 177	761	1 416	186.15
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	6 538		6 538	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	6 538		6 538	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	4 362-	761	5 122-	673.36-
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)		4 329	4 329-	100.00-
Total des produits (I+III+V)	577 524	741 548	164 023-	22.12-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	571 592	729 886	158 294-	21.69-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	5 932	11 662	5 729-	49.13-

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes

SAS au capital de 5.000 €

225 Route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX

Tél. : 05 53 35 86 80

RCS PX . 830 986 717



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.4 <i>Dettes</i>	14
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i>	18
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	18
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	18
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2 <i>Missions sociales</i>	21

4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	21
4.3.3.1	<i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	21
4.3.3.2	<i>Frais de recherches des autres ressources</i>	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	AUTRES INFORMATIONS	31
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	31
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	32
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	32
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	32

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Néant

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	194 587	780		195 367
Immobilisations financières	17 182	53		17 235
Total	211 769	833	0	212 602

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	780	0
→ Matériel informatique	780	
→ ...		
Immobilisations financières	53	0
→ Dépôt de garantie	53	
→ ...		
Total	833	0

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	149 535	6 878		156 413
Amort.Immobilisations financières				
Total	149 535	6 878	0	156 413

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 830 986 717

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	17 000			17 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	182	53		235
Total	17 182	53	0	17 235

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

Lempereur & Associés Audit
Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX - 830 986 717

3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.7 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	50 088	50 088	
→ Autres Créances		0	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	4 659	4 659	
Total	54 747	54 747	0

3.1.8 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 830 986 717

3.1.9 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	447 097	
Livrets et comptes épargne	281 073	1 116
Comptes à terme	183 380	311
Total	911 550	1 427

3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	7 034	33 511
Autres créances		
→ Subventions	29 458	18 308
→ Dons	9 198	
→ Produits d'activités	3 637	
→ Salariés		225
→ Divers	761	1 602
→		
Disponibilités	1 496	466
Total	51 584	54 112

3.1.11 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Tulipes	4188	5 721
Assurance	206	167
Divers	265	1 168
....		
....		
Total	4 659	7 056

Lempereur & Associés Audit
Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 830 986 717

Is propres

01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
408 112 9 899							408 112 9 899
324 970 11 662	11 662		5 932		11 662		336 632 5 932
754 643	11 662	0	5 932	0	11 662	0	760 575

ers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à classif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
		20 022	2 278	0	2 278	0
	2020	1 500	1 500		1 500	0
	2020	18 522	778		778	0
ic :		4 500	215	0	215	0
	2020	4 500	215		215	0
"Dons"		4 500	215	0	215	0
"Legs"		0	0	0	0	0
smes		0	0	0	0	0
Total		24 522	2 493	0	2 493	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	0	0	0	0

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont non significatifs. Ils ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	20	20		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 866	45 866		
Dettes des legs ou donations	118 516	118 516		
Dettes fiscales et sociales	32 111	32 111		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	75 911	75 911		
Produits constatés d'avance		0		
Total	272 424	272 424	-	-

Lempereur & Associés Audit
Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 830 986 717

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	481	4 410
→ Impôt sur les sociétés		4 329
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	481	81
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	31 630	22 086
→ Urssaf/ Pôle emploi	9 997	6 512
→ Caisse de retraite	4 445	3 118
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	125	
→ Dettes congés à payer	11 931	8 583
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 771	3 554
→ Prélèvement à la source	361	319
Total	32 111	26 496

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	45 867	36 845
→ FNP - Factures non parvenues	5 753	5 673
→ FNP - Factures Sièges	26 051	24 112
→ Dettes Fournisseurs	14 063	7 060
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	118 516	219 516
→ Legs	118 516	219 516
Autres dettes :	75 931	26 020
→ Autres charges à payer	75 911	26 000
→ Intérêts Courus à Payer	20	20
Total	240 314	282 381

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant


Lempereur & Associés Audit
Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 830 986 717

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

1) Emplois


 REPORTING - COMITÉ DE DORDOGNE	Décembre 2022		
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION			
1. MISSIONS SOCIALES	418 214,01	416 537,01	
1.1 Réalisées en France	418 214,01	416 537,01	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	290 300,82	288 623,82	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	127 913,19	127 913,19	
1.2 Réalisées à l'étranger			
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme			
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	32 151,70	30 151,70	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	32 151,70	30 151,70	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	121 226,68	78 148,90	
3.1 Frais d'information et de communication	100,00	100,00	
3.2 Frais de fonctionnement	113 745,70	70 667,92	
3.3 Autres charges	7 380,98	7 380,98	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
TOTAL CHARGES	571 592,39	524 837,61	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	5 932,07		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
<i>Réalisées en France</i>		
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	2 751,12	2 751,12
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	23 662,13	23 662,13
TOTAL	26 413,25	26 413,25

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
 SAS au capital de 5.000 €
 225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
 Tél. : 05 53 35 86 80
 RCS PX : 830 986 717

2) Ressources

 REPORTING - COMITÉ DE DORDOGNE		Décembre 2022	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-530 093,28	-530 093,28
1.1 Cotisations sans contrepartie		-23 912,00	-23 912,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-328 079,87	-328 079,87
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-178 101,41	-178 101,41
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-2 559,18	
2.1 Cotisations avec contrepartie			
2.2 Parrainage des entreprises			
2.3 Contributions financières sans contrepartie			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-2 559,18	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-42 379,00	
4. REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-2 493,00	
TOTAL		-577 524,46	-530 093,28

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-26 413,25	-26 413,25
Bénévolat		-26 413,25	-26 413,25
Prestations en nature			
Dons en nature			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		-26 413,25	-26 413,25

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
 SAS au capital de 5.000 €
 225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
 Tél. : 05 53 35 86 80
 RCS Px. 830 986 717

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Produits Financiers	1 427	1 107
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	1 427	1 107

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	66 457	44 829
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	66 457	44 829

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes

Exercice clos au 31/12/2022

225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX

Tél. : 05 53 35 86 80

RCS PX : 830 986 717

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	2 493	
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	2 493	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par le bureau et garde un caractère permanent.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	3 878	0	647	4 525
Assurance	1 087	0	121	1 208
Electricité et eau	2 184	0	546	2 730
Téléphone	2 250	0	118	2 368
Affranchissement	8 887	0	468	9 355
Autres (à préciser)	41 422	0	4 808	46 230
Total	59 708	0	6 708	66 416

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Lempereur & Associés Audit
Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 830 986 717

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	114 137	116 797
Actions d'information, de prévention et de dépistage	17 840	9 531
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	51 670	25 370
Total	183 647	151 698

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	226 290	360 530
Actions d'information, prévention, dépistage	60 499	34 327
Actions de formation		
Actions de recherche	3 512	3 368
Actions autres		
Total	290 301	398 225
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	500	34 000
Actions d'information, prévention, dépistage		73 172
Actions de formation		
Actions de recherche	127 413	90 000
Actions autres		
Total	127 913	197 172

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	100	49
Frais de gestion :	85 873	42 795
...		
...		
...		
Total	85 973	42 844

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes

Comité Dordogne - Ligue Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

[22]

225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX

Tél. : 05 53 35 86 80

RCS N° 330 51 6717

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	23 662	21 909
Prestation	Tarif négocié		
Dons		2 751	2 904
	Total	26 413	24 813

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Lempereur & Associés Audit
Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5 000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PA . 830 986 717

LE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT	
Réalisées en France	Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources						
Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
343			6 838		106				41287	
987					- 221				- 2 207	
410			24 264		30 195				176 869	
746	127 913								129 659	
					4 848				4 848	
642					36 327				137 969	
334					15 343				45 678	
					6 878				6 878	
			1050						24 075	
812					23 025					
					4 726				6 538	
300	127 913	0	0	32 152	0	121 227	0	0	0	571 594

Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
2 751				2 751
23 662				23 662
26 413	0	0	0	26 413

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 980
Total	4 980

4.6.2 Charges et produits exceptionnels


Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ Régularisation comptes de tiers	2 177
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	2 177
Charges exceptionnelles	
→ Régularisation comptes de tiers	6 538
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	6 538

Lempereur & Associés Audit
Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 830 986 717

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Lempereur & Associés Audit
Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX . 830 986 717

 024 - COMITÉ DE DORDOGNE		Décembre 2022
Détails		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES		416 537,01
1.1 Réalisées en France		416 537,01
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		288 623,82
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		226 289,88
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		58 822,19
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions de société et politique de santé		
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		3 511,75
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France		127 913,19
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		500,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		127 413,19
Programmes nationaux		127 413,19
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		30 151,70
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		30 151,70
Frais d'appel de dons		21 159,29
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons		72,00
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes		8 920,41
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		78 148,90
3.1 Frais d'information et de communication		100,00
Frais d'information et de communication externe		100,00
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement		70 667,92
Frais de gestion		42 795,16
Formation administrative		
Impôts et taxes		4 848,00
Cotisation statutaire 10%		23 024,76
3.3 Autres charges		7 380,98
Charges financières		503,30
Dotations aux amortissements		6 877,68
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS		524 837,61
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		1 093,28
TOTAL		525 930,89

Comité Dordogne - Ligue Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	
Réalisées en France	
Réalisées à l'étranger	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	2 751,12
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	23 662,13
TOTAL	26 413,25

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice	
=- Utilisation	
=+Report	
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	024 - COMITÉ DE DORDOGNE	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-530 093,28
1.1 Cotisations sans contrepartie		-23 912,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-328 079,87
Dons manuels non affectés		-326 313,87
Dons manuels affectés		-220,00
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		-1 546,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-178 101,41
Manifestations		-29 767,50
Ventes (dont abonnement à vivre)		
Prestations et autres ventes		-2 081,65
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-34 583,98
Autres produits affectés		
Produits financiers		-1 427,24
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-110 241,04
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES		-530 093,28
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		-530 093,28

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes

Comité Dordogne - Ligue Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2022

[28]

541 rue de la République - 24000 PERIGUEUX
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX

Tél. : 05 53 35 86 80

PCS PX : 830 986 717

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	702 181,68
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	5 255,67
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	4 513,35
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	711 950,70

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-26 413,25
<i>Bénévolat</i>	<i>-26 413,25</i>
<i>Prestations en nature</i>	
<i>Dons en nature</i>	
TOTAL	-26 413,25

Lempereur & Associés Audit
 Société de Commissariat aux comptes
 SAS au capital de 5.000 €
 225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
 Tél. : 05 53 35 86 30
 RCS PX : 830 986 717

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014	Agencement	2 678				268	268
2015							
2016							
2017	Informatique	3 496				547	547
2018	Agencement	857				86	86
2019	Véhicule+Mob	16 729				3 339	3 339
2020	Informatique	4 623				924	924
2021							
2022	Informatique	780				130	130
	Total	29 163	0	0	0	5 294	5 294

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 330 986 717

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	14			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	7	700	0,43	11 624
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	3	725	0,44	12 039
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	24	1 425	1	23 663

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

Lempereur & Associés Audit
Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS P.A. 830 986 717

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	5	8 446	5
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	5	8 446	5

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	1 133
6257 - Réceptions	Restauration	1 071
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	2 204

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2.989 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Lempereur & Associés Audit
Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 85 80
RCS PA 830 086 717

www.lempereur-associes.fr

LEMPEREUR & ASSOCIÉS AUDIT

225 Route d'Angoulême – 24000 Périgueux

Tél. : 05 53 35 86 80



L&A BRIVE

23 allée des Tilleuls – 19100 Brive

Tél. : 05 55 17 12 58

L&A PÉRIGUEUX

225 Route d'Angoulême – 24000 Périgueux

Tél. : 05 53 35 86 80

L&A EXCIDEUIL

66 rue Eugène Leroy – 24160 Excideuil

Tél. : 05 53 62 37 97

L&A RIBERAC

8 avenue Guy de Larigaudie – 24600 Ribérac

Tél. : 05 53 90 01 31

L&A MONTIGNAC

« Le Buy » Rond-point du Chambon – 24290 Montignac

Tél. : 05 53 50 27 25

L&A THIVIERS

8 rue Jules Theulier – 24800 Thiviers

Tél. : 05 53 55 02 41